

Pierre Verdrager

# Le grand renversement



Pédocriminalité :  
comment en est-on arrivé là ?

**ARMAND COLIN**

Direction artistique : Élisabeth Hébert

Mise en pages : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



©Armand Colin, 2021

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62995-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

<i>Introduction</i> .....	5
La pédophilie dans les années 1970-1980 .....	7
La déroute pédophile .....	61
Matzneff, le naufragé de l'ère #MeToo.....	87
La société à l'épreuve de la pédophilie .....	99
<i>Conclusion</i> .....	115
<i>Notes</i> .....	119
<i>Index</i> .....	125



# Introduction

**J**e me propose d'analyser ici la tentative de valorisation de la pédophilie qui a eu lieu au cours des années 1970 et 1980, puis son échec. Nous vivons en effet aujourd'hui dans un monde complètement différent. Je tâcherai de comprendre pourquoi il n'est désormais pour ainsi dire presque plus possible d'ouvrir un média sans qu'il y soit question de pédophilie ou, comme on dit de plus en plus aujourd'hui, de pédocriminalité. Pour comprendre tous les enjeux de cette affaire, il faut se replonger dans ces années-là, quand les débats concernant la pédophilie faisaient rage. Certains estimèrent alors que les relations pédophiles pouvaient faire l'objet d'une légitimation et qu'elles étaient prises dans un processus global de libération des mœurs. Aujourd'hui, cette tentative de valorisation fait froid dans le dos de la plupart des gens. Cependant, aux yeux de certains acteurs de l'époque, elle était non seulement envisageable mais aussi souhaitable. Les médias de cette période, pourtant peu lointaine, nous mettent en présence d'un monde qui paraît totalement disparu. Comment une telle transformation a-t-elle été possible ? C'est à cette question que je vais tenter de répondre. Pour ce faire, j'éviterai soigneusement de porter des jugements de valeur anachroniques : le sociologue, pas plus qu'un juge,

n'est un procureur. Je vais donc tenter de me plonger dans les arguments des acteurs de l'époque afin de comprendre leur logique. Parler de « dérive » d'une époque n'explique en effet pas grand-chose.

J'ai choisi de travailler à partir de documents écrits et audiovisuels de toutes sortes. J'ai limité pour l'essentiel le périmètre de mon enquête à la France. Cela ne signifie pas que la question pédophile n'ait pas connu de développements comparables dans d'autres pays. Si j'ai souhaité restreindre ainsi mon investigation, ce n'est pas seulement parce que le nombre des sources est, déjà à cette modeste échelle, considérable, ni parce que je sous-estimerais l'intérêt d'une perspective comparée, mais c'est surtout parce que je désirais traiter la référence aux autres cultures comme un objet d'observation : les acteurs de l'époque utilisaient en effet beaucoup ces autres cultures comme argument de justification de la pédophilie.

Cet ouvrage constitue une version condensée et mise à jour de mon ouvrage *L'Enfant interdit*<sup>1</sup>. Dans le présent livre, les références bibliographiques et tous les éléments de preuve, comme les citations, ont été considérablement réduits afin de se concentrer sur l'essentiel. Les lecteurs désireux d'approfondir le sujet et d'avoir accès à toutes les pièces du dossier ainsi qu'à une bibliographie complète pourront se reporter à *L'Enfant interdit*. *Le Grand Renversement* s'adresse à ceux qui souhaitent s'approprier rapidement des connaissances à jour sur un sujet qui agite continûment le monde qui est le nôtre. Il donne notamment des clés pour comprendre l'« affaire Matzneff » qui, avec la publication du *Consentement* de Vanessa Springora<sup>2</sup>, a défrayé la chronique en France mais aussi dans le monde entier.

# La pédophilie dans les années 1970-1980

## La tentative de valorisation de la pédophilie

**L**es événements de Mai-68 initièrent des transformations dans le domaine des mœurs qui sont sensibles encore aujourd'hui. Que fallait-il remettre en question ? *Tout !*, comme l'indiquait le titre de ce journal, aussi célèbre qu'éphémère de 1970 : la prison, l'armée, l'asile psychiatrique, l'autorité, l'éducation, la famille, les normes, les rapports hommes/femmes, la sexualité, l'homosexualité. Pour que la critique puisse porter, pensait-on, il fallait que la critique soit radicale. On voulait désormais réinventer sa vie et se débarrasser de toutes les pesanteurs.

Les défenseurs de la pédophilie de l'époque pouvaient s'adosser à des cadres théoriques alors très puissants. Pour l'essentiel, Marx fut la référence en matière de domination, Freud en matière de sexualité. Le combat pour la valorisation de la pédophilie, qui prit alors naissance, était à la croisée de ces deux principaux chemins théoriques, même si d'autres figures intellectuelles étaient présentes. Appliquées à la question pédophile, ces traditions théoriques modelèrent

deux thèses distinctes. La première thèse était la suivante : l'enfant vit sous la domination des adultes ; et la deuxième : l'enfant vit dans l'inhibition de sa sexualité. À l'inhibition et la domination devaient répondre expression et libération.

C'est dans ce contexte que naquit le « mouvement » pédophile. Il se structura peu à peu et édita des publications. Les défenseurs de la pédophilie ne manquèrent pas d'arguments pour la justifier. Quels furent-ils ? Voyons plutôt.

## Avec quoi peut-on comparer la pédophilie ?

Il ne serait pas possible de décrire les tentatives de valorisation de la pédophilie par les acteurs des années 1970 et 1980 sans évoquer, pour commencer, les raisons fondamentales pour lesquelles les pédophiles se sont lancés dans la lutte pour sa légitimation. Les êtres en bas âge étaient jugés *beaux* et *sexuellement attirants*. Cette attraction parut justifier l'entrée dans un combat visant à rendre légitimes les relations affectives et sexuelles entre adultes et enfants. Lorsque je dis qu'il s'agissait d'un « combat », je ne sous-entends pas que le combat en question était justifié ou juste. Je dis simplement qu'il y a eu tentative de faire admettre qu'une relation pédophile pouvait être souhaitable, non seulement, bien sûr, pour les pédophiles eux-mêmes, mais aussi pour la totalité du corps social, ce qui inclut naturellement les enfants. Mais les défenseurs de la pédophilie savaient bien que l'argument de la beauté et de la désirabilité de l'enfant ne suffirait pas à convaincre l'ensemble d'un monde social particulièrement récalcitrant



à approuver ce genre de relation. Il fallait argumenter davantage et trouver des raisons acceptables. Pour ce faire, les pédophiles durent mener des luttes afin d'imposer une manière de nommer les choses.

La première de ces luttes fut de tenter de répondre à la question : qu'est-ce que la pédophilie ? La réponse à cette question fut hautement controversée car, d'une part, les limites de l'enfance n'étaient pas objet de consensus et, d'autre part, les frontières entre ce qui relevait de la pédophilie et ce qui n'en relevait pas, par voie de conséquence, ne l'étaient pas davantage. Les controverses évoluaient donc sur des sables mouvants. La pédophilie eut partie liée avec le flou. Ce flou reposait pour l'essentiel sur la pluralité des manières de définir les choses. Il était présent à deux niveaux, aussi bien s'agissant de la définition de l'enfant que s'agissant de la définition de la pédophilie qui en dérivait. Un enfant pouvait être défini comme un mineur de dix-huit ans (critère de l'Organisation des Nations unies correspondant à la majorité civile dans un grand nombre de pays), comme un mineur d'un certain âge (critère légal de la majorité sexuelle, l'orientation sexuelle pouvant entrer en ligne de compte dans certains pays), comme un être prépubère (critère biologique), comme un être non marié (critère matrimonial conditionnant l'accès à la sexualité). Tous ces éléments varient. Les limites légales fluctuent d'une époque à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une orientation sexuelle à l'autre, les limites biologiques varient aussi d'un individu à l'autre, voire d'une époque à l'autre (avec, par exemple, une variation de l'âge de la puberté).

Répondre à la question de savoir ce qu'était la pédophilie nécessitait la plupart du temps d'en poser une autre : « Avec quoi la pédophilie est-elle équivalente ? »

En premier lieu, on pouvait établir des *comparaisons temporelles*. Les défenseurs de la pédophilie affirmèrent donc la chose suivante : ceux qui, aujourd'hui, condamnent les pédophiles sont « les mêmes » que ceux qui, hier, persécutaient les communistes, emprisonnaient les avorteuses, combattaient la masturbation ou encore brûlaient les sorcières<sup>3</sup>. Dans la presse de l'époque, on retrouve souvent l'expression « chasse aux sorcières » : ceux qui alors attaquaient les pédophiles étaient donc censés être « les mêmes » que ceux qui autrefois pourchassaient les sorcières. Il fallait déduire de ces propositions d'équivalence l'idée qu'au rejet illégitime d'hier correspondait le rejet illégitime des pédophiles d'aujourd'hui.

La comparaison qui revint également très souvent fut celle qui assimilait les pédophiles aux juifs. Le rejet des pédophiles était censé s'apparenter à la persécution de ces derniers, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est sans doute cette proposition d'équivalence qui a été le plus fréquemment mentionnée car elle était particulièrement spectaculaire et potentiellement efficace. Le sociologue et juriste Gérard Bach considérait que « "l'intellectuel pédophile" avait remplacé l'intellectuel juif de l'entre-deux-guerres dans la représentation médiatique de la diablerie<sup>4</sup> ». Le philosophe René Schérer compara lui aussi le rejet des pédophiles à la « Solution finale<sup>5</sup> » de la Seconde Guerre mondiale. Le pédophile était donc un nouveau juif, dont la persécution serait d'autant plus scandaleuse qu'elle aurait lieu dans le silence des témoins.